



Le 27 juin 2025

AUX PARENTS DE NOS ÉLÈVES ET AUX ÉLÈVES
DU SECTEUR UNIK.

Bonjour chers parents et élèves,

L'équipe-école se fera un plaisir de poursuivre l'accompagnement de votre enfant en 2025-2026 et ainsi, le mener vers la réussite.

La communication école-famille est un élément auquel nous croyons beaucoup. Nous profitons donc de ce contact pour vous livrer des informations importantes en vue de la prochaine année scolaire.

Nous vous invitons également à consulter notre site internet <https://ecole-secondairerogercomtois.cssc.gouv.qc.ca/> afin de prendre connaissance des divers documents et formulaires à remplir pour 2025-2026. Veuillez noter qu'il est obligatoire de remplir le formulaire d'engagement ci-joint.

Voici en rafale quelques informations que nous voulons soumettre à votre attention :

1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Nous pouvons déjà annoncer que l'assemblée générale annuelle des parents aura lieu le **mercredi 10 septembre 2025, à 19 h**, à l'Agora de l'école. L'ordre du jour vous parviendra au cours du mois de septembre par courriel. Réservez déjà votre soirée, nous vous attendons en grand nombre.

2 PAIEMENT

Nous vous rappelons que la facture sera disponible sur le Portail Parents à compter de la mi-août 2025 et doit être acquittée par **PAIEMENT INTERNET « PAIEMENT EN LIGNE »** (voir *Annexe 7*), selon les modalités des frais scolaires 2025-2026. Lors de l'accueil administratif vous pourrez uniquement payer par paiement direct ou carte de crédit.

3 AGENDA SCOLAIRE

L'agenda demeure un outil essentiel à la réussite de l'élève et à la communication entre les intervenants et les parents. Une emphase particulière sera mise sur l'utilisation de l'agenda par l'équipe-école dès la rentrée.

4 COMMUNICATION AUX PARENTS

Le moyen privilégié, par l'école, pour la communication avec les parents est le courriel. Nous vous invitons à informer à votre secrétariat de niveau de tout changement relatif à votre adresse électronique.

5 CORDONNÉES DE L'ÉCOLE

Vous trouverez les coordonnées du personnel de l'école sur notre site Internet (absences, secrétariat, direction, etc.). Pour accéder à la liste téléphonique, [cliquez ici](#).

6. ACCUEIL DES ÉLÈVES DU SERVICE UNIK

Nous sommes soucieux de l'importance de mettre en place les meilleures conditions possibles pour accueillir votre enfant. Pour ce faire, nous procéderons à **des rencontres individuelles** avec chacun des élèves le 28 août 2025. Vous avez reçu une invitation à participer à cette rencontre au cours des derniers jours. La prise de photo pour la carte étudiante se fera par la firme Studio Nancle 24 septembre. Des informations vous parviendront plus tard à cet effet.

Les élèves intégreront progressivement les classes le 29 août et 2 septembre prochain pour une demi-journée (am seulement), soit de 9 h 10 à 11 h 55. Ils prendront leur transport respectif afin de retourner à la maison. L'horaire des cours à compter du 2 septembre vous sera acheminé au mois d'août.

A.M. : 9 h 10 à 11 h 55

P.M. : 13 h 15 à 16 h

(Le départ des élèves est prévu entre 16 h et 16 h 15)

7 SITE WEB

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Web de l'école tout au long de l'année scolaire : <https://ecole-secondairerogercomtois.cssc.gouv.qc.ca/>. Le site Web du centre de services scolaire vous informe également sur plusieurs sujets en lien avec le cheminement de votre enfant : <https://cssc.gouv.qc.ca/>. Le Portail-Parents sera accessible à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca>. (voir Annexe 6).

8 POLITIQUE VESTIMENTAIRE

Dès le 28 août 2025, les élèves devront se présenter à l'école vêtus selon le respect de la politique vestimentaire en vigueur. Vous trouverez toutes les informations sur notre site Internet [cliquez ici](#).

9 ASSURANCES

Le centre de services scolaire ne dispose pas d'un plan d'assurances couvrant tous les risques inhérents aux activités normales et régulières qui se déroulent à l'école (sport, éducation physique et à la santé, etc.). Il vous appartient donc de vous en procurer une si vous le jugez approprié.

10 TRANSPORT SCOLAIRE

Pour de l'information sur le transport scolaire ou pour procéder à une inscription, veuillez [cliquez ici](#).

En terminant, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de l'équipe-école, un bel été et de formidables vacances. Au plaisir de vous accueillir à la rentrée!



Maude Laflamme

Directrice

Le 13 juin 2025

École secondaire Roger-Comtois,

Bonjour à toi et à tes parents!

Un petit mot pour vous présenter **les services de santé** disponibles à l'école secondaire.

L'infirmière présente à l'école secondaire est une employée du CIUSSSCN. Elle collabore à la promotion de la santé et à assurer la sécurité des élèves à l'école selon les besoins particuliers de chacun. Elle a également pour mandats la prévention des grossesses et des ITSS¹ à l'adolescence.

Dans le cadre de ces mandats, l'infirmière peut donc...

- Évaluer et orienter les élèves pour diverses problématiques bio-psycho-sociales (dépression, stress, anxiété, idées noires);
- Donner de l'information générale ainsi que sur la sexualité et la contraception lors d'entrevues individuelles ou en groupes classes;
- Démarrer un moyen contraceptif;
- Donner la pilule du lendemain;
- Procéder à des tests de grossesse urinaire;
- Évaluer et procéder aux dépistages des ITSS¹;
- La vaccination des secondaires 3

Pour les élèves de moins de 14 ans, une autorisation parentale est nécessaire pour une consultation avec l'infirmière.

Les exemptions d'éducation physique pour quelque motif que ce soit doivent TOUJOURS être accompagnées d'un billet de médecin.

« L'infirmière de l'école N'EST PAS la première répondante pour les premiers soins et les malaises divers »

Ce sont les **surveillants d'élèves** qui ont ce mandat. Ils référeront à l'infirmière si nécessaire pour des situations particulières.

¹ ITSS : Infection transmissible sexuellement et par le sang.

« Va toujours voir le surveillant d'élève en premier en cas de blessure ou de malaise »

- Ils sont toujours présents sur les heures de classe;
- Ils sont au courant des élèves porteurs de problèmes de santé particuliers;
- Ils sont formés pour les premiers soins et contacteront les parents au besoin.

Par ailleurs...

L'école secondaire est un milieu où l'élève est reconnu, comme responsable et plus autonome en ce qui concerne sa santé...

- Tu peux garder avec toi, dans ton casier, des analgésiques (Tylenol, Advil ou tout autre médicament divers) en cas de besoin;
- Les élèves à risque de réactions allergiques importantes sont **responsables** d'avoir leur auto-injecteur d'épinéphrine (Epipen, allerject ou Emerade) en tout temps sur eux ou dans leur étui à crayon. Plusieurs personnes sont en mesure de t'aider si besoin.

Afin de maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les élèves, veuillez transmettre à l'école les situations de santé physique ou psychologique qui peuvent nécessiter une intervention ou des adaptations sur les heures de classe.

LE TOUT EST TRAITÉ CONFIDENTIELLEMENT!

En tout temps, vous devez procéder à la mise à jour de la fiche santé auprès du secrétariat de l'école ou de l'infirmière si votre état de santé change en cours d'année.

Bonne année 2025-2026!

Manon Daigle, infirmière clinicienne
418-686-4665 poste 106507 local 1020-A

Autorisation de communiquer des renseignements confidentiels Pour l'année scolaire 2025-2026

Identifier les coordonnées des parents

Madame ou Monsieur,

(Adresse) _____

(Nom du parent ou tuteur légal) _____, j'autorise la
personne-ressource au Service de soutien et d'expertise pour les personnes présentant un trouble du
spectre de l'autisme à :

- observer l'élève dans son milieu scolaire,
- consulter au besoin son dossier scolaire,
- échanger avec le personnel de l'école qui travaille auprès de l'élève concerné.

Nom de l'élève : _____

Date de naissance : _____

École : _____

Et ce, pour l'année scolaire _____

Afin d'accélérer la procédure, j'accepte ____ ou je refuse ____ de renoncer au délai de quinze jours qui
m'est accordé pour révoquer mon consentement.

Signature de l'autorité parentale : _____

Date : _____

École secondaire Roger-Comtois

Demande d'autorisation - déplacements à pied ou en RTC 2025-2026

Madame,
Monsieur,

Votre enfant sera appelé à vivre divers projets et activités avec son groupe cette année. Certains de ces projets nécessiteront des déplacements qui pourront se faire à pied ou en transport en commun. Nous pourrions aussi aller marcher dans les rues et sentiers avoisinants l'école. Peu importe l'activité, les élèves sont toujours accompagnés et supervisés par des adultes.

Nous aimerions obtenir votre autorisation pour que votre enfant puisse nous accompagner lors de ces activités. Il est entendu que la date et le lieu de l'activité vous seront communiqués quelques jours à l'avance. Certaines activités pourraient également être organisées de façon plutôt spontanée, selon la température et la disposition du groupe.

Veuillez, s'il vous plaît, compléter le coupon ci-dessous et le remettre lors de l'accueil administratif à la fin août.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

L'équipe école de l'école secondaire Roger-Comtois.

Autorisation de déplacement

Nom de l'élève : _____
(lettres moulées)

☐ J'autorise mon enfant à participer aux diverses activités qui nécessitent un déplacement à pied ou en RTC pour l'année scolaire 2025-2026.

☐ J'autorise mon enfant à aller marcher dans les rues et sentiers avoisinants de l'école pour l'année scolaire 2025-2026.

Nom du répondant : _____
(lettres moulées)

Signature du répondant : _____

Date : _____ Numéro d'assurance-maladie de mon enfant : _____